L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX: rue de Chartres No. 73. NOUVELLE-ORLEANS, JEUDI MATIN, 18 NOVEMBRE 1886. 60me Année

Dufour & Bonnet.
Propriétaires-Editeurs.

Entered at the Post Office at New Orleans, La, as Second Class Matter.

NOUVELLE-ORLEANS
JEUDI, 18 NOVEMBRE 1866.

PRIX DE L'ABONNEMENT.

ÉDITION QUOTIDIENNE.

Un an.........$12 00
Six mois.........6 00
Trois mois.........3 00
Un mois.........1 00
On s'abonne aussi à la semaine, avec les porteurs.

ÉDITION DU DIMANCHE.

Un an.........$2 00
Renferme deux feuilletons.

ÉDITION HEBDOMADAIRE.

Un an.........$3 00
Six mois.........1 50
Quatre mois.........1 00
Trois mois.........75
Renferme deux feuilletons.

☞ Pour les petites annonces de Demandes, Ventes et Locations, etc., qui se soldent au prix réduit de 10 cts la ligne, voir la 2e page.

La politique d'intérêt et la question d'Egypte.

Etant donné l'Europe, telle qu'elle est constituée depuis longtemps, en royautés, en empires, il y a trois sortes d'alliances possibles—les alliances de familles, les alliances de principes, les alliances d'intérêts.

On a fait grand étalage des premières, bien à tort; elles n'ont jamais rien produit de bon: elles ont, le plus souvent, causé d'amères désappointements et fait commettre bien des fautes. Les preuves en abondent dans l'histoire—mais ne sortons pas des actualités.

Depuis le commencement des événements de Bulgarie, qu'a-t-il servi au roi George, de Grèce, d'être deux fois allié à la famille de Romanoff, et par sa sœur, qui est la femme d'Alexandre III, et par sa femme, qui est une archiduchesse russe, la princesse Olga? Quand il s'est agi de réprimer un mouvement de la Grèce et, plus tard, quand on a menacé Athènes d'un bombardement, le Czar a-t-il invoqué ses liens de famille et pris la défense de son beau-frère? Non; il a laissé faire, parce que l'acte de ce dernier, parce que la levée de boucliers de la Grèce, gênaient ses desseins et blessaient ses intérêts du moment.

Qu'a-t-il servi au même roi George d'avoir pour autre beau-frère le prince de Galles? L'Angleterre a-t-elle hésité, un seul instant, à sacrifier, indignement, la Grèce, à l'humilier, à la ruiner, au besoin?

Qu'a-t-il servi au prince de Battenberg d'avoir pour belle-sœur la princesse Beatrice, la préférée, la benjamine de la reine Victoria? La Grande Bretagne l'en a-t-elle mieux soutenu? Elle s'est servie de lui pour faire, un moment, échec à la Russie, mais quand il s'est trouvé dans la peine, dans le malheur, elle l'a lâchement abandonné.

L'ex-prince de Bulgarie est une des nombreuses victimes de la politique basée sur les liens de famille—politique qui n'a jamais abouti qu'à des désastres pour ceux qui l'ont sottement suivie. Il n'est plus permis qu'à Guillaume de céder au sentiment, de se laisser guider par l'amitié séculaire des Hohenzollern et de Romanoff. Sans lui, sans sa tendresse pour Alexandre III, il n'est pas douteux que les deux empires du Nord seraient en parfait état d'hostilité, attendu que M. de Bismarck n'aurait jamais hésité entre les intérêts de l'Autriche, qu'il est de son avantage de soutenir, et ceux de la Russie que, pour la sécurité future de l'Allemagne, il doit combattre, mais cette politique du vieil empereur ne lui est possible, que parce qu'il occupe une position exceptionnelle, parce qu'il jouit d'une puissance immense due à MM. de Bismarck et de Moltke.

Quant à la politique de principes, elle est aussi vide de sens et aussi impuissante que la première. Est-ce que les principes ne devraient pas interdire au Czar toutes relations avec la France républicaine? Quelle est la raison qui les lui fait maintenir, resserrer, toutes les fois qu'il en trouve l'occasion? L'intérêt, uniquement l'intérêt.

Il y a bien un principe au fond de l'alliance des trois empires, mais il est basé sur un intérêt commun: sauver leur pouvoir contre l'envahissement des idées libérales et démocratiques. Encore cette politique, qui n'a pour mobile que de parer au danger vague, lointain, est-elle abandonnée, aussitôt que l'un des trois trouve un intérêt immédiat à satisfaire aux dépens d'un de ses associés. C'est là entre eux une cause perpétuelle de division; c'est là aussi la raison de la fragilité de leur entente.

Reste donc la poursuite des intérêts matériels comme seule base solide, durable de toute alliance. Voilà pourquoi celle qu'a longtemps—trop longtemps—entretenue la France avec l'Angleterre a toujours été fausse et n'a jamais produit que des conséquences funestes. Comment les différents cabinets de Paris ont-ils pu se laisser aveugler par cette considération qu'il doit y avoir union entre les deux peuples, parce que tous deux sont libéraux? Ils en ont été constamment victimes et ils n'ont eu que le sort qu'ils méritaient. La Grande-Bretagne leur faisait bon visage, mais n'hésitait jamais à les sacrifier, quand elle y trouvait son compte.

Les choses ont pu se traîner plus ou moins en longueur tant que la France est restée puissance continentale, mais, aujourd'hui, il n'en est plus de même: la République s'est faite puissance coloniale et la situation a immédiatement changé pour elle. Elle est devenue une ennemie pour la Grande-Bretagne, aux yeux de laquelle quiconque s'agrandit au-delà des mers commet un acte d'hostilité. Ce n'est point par gloriole que les Anglais veulent régner sur les océans, c'est par nécessité. Le jour où on les y tiendra en échec, ils seront perdus.

Passe encore si les Français n'étaient maîtres que de l'Algérie et de la Tunisie. Ces possessions leur donnent une sorte de prépondérance sur la Méditerranée, et l'Angleterre y possède assez de stations pour s'y maintenir convenablement. On arriverait—avec peine sans doute, mais le résultat vaut bien que l'on se donne quelque mal pour l'obtenir—on arriverait, à la rigueur, à lui faire accepter la distribution suivante des petites mers d'Europe: La Mer Noire à la Russie; l'Adriatique à l'Italie; la Baltique à l'Allemagne; la Méditerranée à la France. On ne sort pas ici d'un certain cadre étroit, au delà duquel elle peut encore se mouvoir à l'aise et développer son commerce; il lui reste les deux océans et la liberté complète de ses communications avec son empire des Indes.

Ce qui la gêne, ce qu'elle ne pardonnera jamais à la France, c'est de s'être [illegible] Madagascar; c'est, surtout, [illegible] installée au Tonquin et dans [illegible] serrée de près, en Asie, [illegible] d'un côté, il lui est impos[illegible] l'intronisation d'une [illegible] de l'autre côté. Puis [illegible] son empire indien court [illegible] dangers; de là, sa désastreuse [illegible] de Birmanie, en vue de tenir [illegible] France et de l'empêcher de [illegible] de plus; de là, ses efforts [illegible] pour conserver l'Egypte [illegible] du canal de Suez.

Il n'y a pas à s'illusionner à cet égard, le langage de Lord Salisbury, au banquet du Lord Maire de Londres, ne laisse aucun doute sur la pensée du gouvernement. La République peut-elle laisser se prolonger une pareille situation? évidemment non. La seule conduite qu'elle ait à tenir, c'est d'abandonner, immédiatement, le Tonquin, l'Annam, Madagascar, et toutes ses possessions d'outre-mer, si le chemin qui mène à ses colonies reste entre les mains d'une puissance qui l'a toujours trahie.

Le cabinet de M. de Freycinet aura-t-il assez de courage pour exiger d'elle l'abandon de l'Egypte? Lord Salisbury allègue que le but qu'elle y poursuit n'est pas atteint, qu'elle n'a pas encore réussi à y établir l'ordre le plus parfait. Depuis quatre années, elle tient le même langage et fatigue le monde des mêmes prétextes. Si elle n'est pas parvenue à faire la besogne dont elle s'est chargée, c'est qu'elle ne le peut pas, ou, plutôt, qu'elle ne le veut pas, car son intérêt est, évidemment, de prolonger la discorde pour perpétuer son occupation.

Nous nous demandons ce qui peut arrêter la France dans ses revendications. Ce n'est assurément pas la force de l'Angleterre, qui abdique continuellement, qui s'abaisse devant la Russie, qui se soumet aux volontés de l'Allemagne, qui est obligée de renoncer à sa politique traditionnelle. Elle ne compte plus au rang des grandes puissances; son armée est insignifiante, en comparaison de celles, si formidables, que peuvent lever les nations du Continent. Elle a laissé prendre Merv, absorber la Bulgarie; elle est incapable de défendre Constantinople; elle ne se maintiendrait même pas au Caire, si on l'y attaquait. Nous ne voyons pas ce qui fait hésiter le Cabinet français, puisqu'en travaillant pour son pays, il fait en même temps les affaires des autres Etats? L'intérêt de l'Europe y est engagé autant que l'honneur de la République, et l'intérêt, c'est uniquement ce qui guide M. de Bismarck, comme l'empereur de Russie.

LOUISIANE.

Le *Fermier*, Covington, paroisse St Tammany, du 13 novembre:

Nous avons eu beaucoup de pluie, cette semaine, pour la première fois depuis deux mois, et tout le monde en est enchanté.

—M. Harry Dutsch a expédié, pour la ville, plusieurs barils de mélasse nouvelle, lundi dernier.

—Il y a eu beaucoup d'excitation, depuis un an, parmi les hommes qui exploitent nos bois de construction et les entrepreneurs de bâtisses, à propos de la nouvelle que l'on a fait courir sur la formation d'un syndicat de plus d'une centaine des barons des pinières du Michigan, en vue de l'accaparement des forêts de pins et de bois de charpente de la Louisiane. M. Ballou est allé aux informations pour savoir quelle était la base des opérations de ce syndicat, et il déclare que la combinaison a réussi à acheter presque chaque pied d'arbre qui s'élève de l'Etat. Le pin lui-même n'est pas de la meilleure qualité; on l'emploie, généralement, pour faire des planchers, et les cypres fournissent les bois de décoration. On expédie au Nord, par chemins de fer et par steamers, d'énormes quantités de pins jaunes. Ils servent à construire des planchers, à réparer les anciennes bâtisses ainsi qu'aux constructions du type de Buddensieck. Les terres de pins du Michigan et du Wisconsin valent $150 et même davantage l'acre, suivant la densité du bois, tandis que le syndicat de la Louisiane a pu acheter des terres, en Lousiane, de $2 à $3 l'acre.

L'*Advertiser*, Lafayette, paroisse Lafayette, du 13 novembre:

Il y aura, à la station Scott, le 20 du courant, une course entre neuf poulains de sang élevés dans notre paroisse.

- Il y a eu, à dater de dimanche dernier, un changement dans le service des trains locaux, de notre station à la Nouvelle-Orléans. Le train allant à l'ouest, arrive une demi-heure plus tôt, différence qui est vivement appréciée par les amateurs de nouvelles. Le train allant à l'est, arrive quelques minutes plus tard qu'auparavant et part à midi 1 minute.

La *Review*, Marksville, paroisse Avoyelles, du 13 novembre:

Le coton est en retard d'un mois. Il y a très peu d'argent dans le pays; tout le monde en manque.

—Un de nos concitoyens, M. F. Minoret, a emmagasiné environ 135 barils de patates douces. Il nourrit ses vaches laitières de pomme de terre, et il en est amplement payé en lait de première qualité.

—L'habitation Dora, située sur le Bayou Rouge, près de Cottonport, a été vendue, samedi, par le shérif; elle a été adjugée à M. Ferreol Regard, de Mansura, à $16,500.

—Décédé, sur le Bayou Black, à l'âge de 76 ans, M. Louis Jeansonne.

—Marié, par le Rév. Père Chorin, M. Maurice V. Chase à Mlle Henriette Dupuy.

Le *Weekly Observer*, Pointe-à-la-Hache, paroisse Plaquemine, du 13 novembre:

Enfin, la pluie a commencé à tomber; nos citernes sont pleines, et les légumes, qui étaient, partout, en souffrance, ont repris une nouvelle vie.

—La roulaison est commencée et paraît générale; nous entendons, de tous les côtés, retentir les sifflets des machines à vapeur des sucreries.

—On nous apprend que la chaudière de la machine à drainer de l'habitation Myrtle Grove a fait explosion, jeudi dernier; elle a blessé un enfant blanc et deux hommes de couleur.

—La personne qui s'est chargée de la construction de la nouvelle levée de Pointe-à-la-Hache, a commencé les travaux. Cette levée part de l'extrémité inférieure de la propriété du Dr N. M. Hébert et va jusqu'à l'habitation de M. E. Dolese. Un grand nombre de travailleurs y sont employés et le travail sera achevé rapidement.

—Nous avons reçu de superbes échantillons de sucre granulé provenant de l'habitation Myrtle Grove, propriété de M. T. J. Wilkinson. Les curieux peuvent les voir dans nos bureaux.

Le *Times*, Houma, paroisse Terrebonne, du 13 novembre:

Nous en avons fini avec les longues sécheresses. Nous avons eu, jeudi dernier, dans toute la paroisse, une abondante pluie, dont nous avions grand besoin.

—La roulaison est générale dans toute la paroisse Terrebonne; le rendement est très bon et le sucre, d'excellente qualité. Ce qu'il y a à regretter, c'est qu'on n'en a pas fait assez.

—Voulez-vous vendre quelques terres? Adressez-vous à M. H. S. Fairall, d'Iowa City, ancien Commissaire de l'Iowa à l'Exposition de la Nouvelle-Orléans. M. Fairall tente de grands efforts pour engager ses compatriotes à émigrer, des froides prairies du Nord sur le fertile territoire du Sud, et, spécialement, dans notre région.

—On nous donne de très bonnes nouvelles du Régulateur automatique McDonald; tous les planteurs qui en ont fait usage, s'en félicitent. Il augmente la puissance des cylindres; il extrait plus de jus de la canne que les engins ordinaires, et il prévient les accidents; c'est son principal mérite. Aucune machine pourvue de cette invention, ne s'est encore brisée.

—Nous avons la douleur d'annoncer la mort de M. Charles Tennent, un de nos anciens habitants les plus respectés. M. Tennent habitait la paroisse depuis plus de 50 ans. Il laisse une veuve et trois enfants. Nous envoyons à la famille l'expression de notre douloureuse sympathie.

La *Bulletin*, Marksville, paroisse Avoyelles, du 13 novembre:

La plupart de nos planteurs ont déterré leurs patates douces. La récolte n'est pas aussi abondante qu'on pouvait l'espérer. On a, depuis plusieurs années, introduit ici la culture de nombreuses espèces de pommes de terre; nous craignons que l'igname, une des meilleures, n'ait beaucoup à souffrir, cette année.

—Nous extrayons, du *Town Talk* d'Alexandrie, l'article suivant, qui nous intéresse:

"Marksville est condamnée. La population des Avoyelles, à une majorité de 600 voix, a décidé que le siège du gouvernement de la paroisse serait transporté près de la jonction des bayous Rouge et des Glaises. Marksville perd ainsi son influence et ne croîtra plus en population. Bon nombre de ceux qui ont voté le changement, auront, probablement, à s'en plaindre, plus tard.

—Le gouverneur McEnery et le Bureau des ingénieurs ont tenu leur parole: ils nous ont donné de bonnes levées, au détour du Bayou des Glaises, où les crevasses étaient une cause de ruine pour la communauté. Nous n'avons que des remerciements pour ceux qui ont fait le travail.

—Plusieurs bâteaux ont monté la rivière, cette semaine. On se plaint beaucoup des difficultés de la navigation. Les pluies vont bientôt tomber et permettront aux navires de circuler, à l'aise, dans le courant.

Le *Protecteur*, Pointe-à-la-Hache, paroisse Plaquemine, du 13 novembre:

Le chemin de Shell Beach ainsi que son embranchement, dans notre paroisse, ont été hypothéqués à une compagnie de New York, pour la somme de $1,000,000.

—Un accident horrible est arrivé sur l'habitation Myrtle Grove. La chaudière de la machine à drainer a fait explosion, ébranlant toute la bâtisse et blessant plusieurs personnes. L'ingénieur Gabriel Burrell a été grièvement blessé; il a fallu lui amputer la jambe, le lendemain. Un blanc et un noir ont aussi été blessés, mais plus légèrement.

Le *Meridional*, Abbeville, paroisse Vermillion, du 13 novembre:

Il a plu abondamment, mercredi et jeudi derniers. Hier, nous avons eu une brise assez vive du nord, et il a fallu se couvrir convenablement pour ne pas souffrir du froid.

—Puisque le juri de police s'occupe maintenant de nos routes, nous lui signalerons celle qui traverse les bois de Grosse Ile; elle a besoin de réparations. Quand il fait nuit, il est impossible de s'orienter dans le taillis. Notre principal chemin de paroisse y aboutit des deux côtés.

Le *Réveil*, St. Martinville, paroisse St. Martin, du 13 novembre:

Les travaux de la roulaison se poursuivent avec la même activité. On ne peut encore, d'une façon exacte, déterminer ce que donneront les cannes, mais les informations qui nous parviennent de différentes localités, dénotent qu'on a tout lieu de compter sur un rendement satisfaisant.

—Il existe, depuis quelques jours, une activité inaccoutumée à la gare du chemin de fer. Le vapeur "Danton" arrive fréquemment, dans notre ville avec de forts chargements de balles de coton et de sacs de graines de coton. On avait cru, d'abord, que l'on ne ferait qu'une demi-récolte, mais le rendement a dépassé toutes les espérances. Notre usine d'huile de graines de coton achète, en moyenne, de 40,000 livres de coton, par jour, sans compter les achats faits par les nombreux spéculateurs des environs.

L'ÉGLISE ET L'ÉTAT, EN FRANCE.

La *Liberté* du 2 novembre:

Nous recevons, d'un de nos abonnés, sur la question, de nouveau ouverte, de la séparation de l'Eglise et de l'Etat, la communication suivante, qui contient, sur ce point important, de très justes observations, et que nous croyons devoir publier.

Le gouvernement d'un grand pays se doit à lui-même d'aborder les questions de front et de ne pas en préparer la solution par des procédés mesquins, par d'irritantes mesures.

Un débat sur la séparation de l'Eglise et de l'Etat s'impose. Mais ce débat ne doit pas avoir lieu dans les coulisses, il faut qu'il soit porté à la tribune nationale, devant la Chambre des députés, sous les yeux du public attentif. De grands intérêts touchent à cette question. Elle est presque une transformation sociale. Gambetta disait de la séparation: "C'est la fin du monde." Le mot est alarmiste, mais il est aussi un pressentiment. Un pareil changement ne peut se faire sans de grandes commotions, sans des périls extrêmes, sans courir le risque d'atteindre la sécurité de l'Etat.

En effet, l'Eglise ne demande pas le divorce. Or, les consciences chrétiennes sont plus nombreuses et plus résistantes qu'on ne croit. On se flatte que les hommes se détachent partout de la religion, qu'ils ne portent aucun intérêt à son maintien et à son avenir. Jugement superficiel que démentent les faits.

On convient que les femmes sont généralement attachées aux croyances religieuses, qu'elles n'y renonceraient qu'avec peine. Or, les femmes ont un crédit caché, mais réel. Elles ne prennent pas la parole dans les réunions publiques, sauf quelques exceptions excentriques, elles n'écrivent guère dans les journaux, elles n'occupent pas la scène, mais, pour être invisible, leur action est considérable. Elles pèsent sur l'esprit de leurs maris et de leurs fils, sur la volonté de leurs pères et de leurs frères; elles sont habiles à montrer une iniquité dans toute mesure qui les froisse ou qui les blesse. Les femmes, c'est-à-dire près de la moitié du pays, veulent le respect des croyances religieuses et le maintien du *statu quo* pour ce qui est des droits et de la dignité du culte chrétien.

Les hommes ne sont pas aussi indifférents qu'on le suppose. Quelques-uns vont jusqu'à l'irréligion, jusqu'à un athéisme audacieux qui ne reculerait pas devant la pratique de l'intolérance. Ce sont des fanatiques qu'on ne suivra pas dès qu'ils se démasqueront ouvertement. Beaucoup sont sceptiques, flottants, indécis, irrésolus. Ils ne font pas de la religion le centre de leur vie morale. Ils n'ont pas sérieusement abordé les grands problèmes de l'âme et de l'éternité, ou, s'ils les ont abordés, ils n'ont pu les résoudre. Ils les tiennent pour insolubles, mais dans leurs doutes ils sont honnêtes. Ils savent ce que coûtent d'efforts et quelquefois de troubles amers ces recherches consciencieuses; et comme ils réclament pour leur propre compte la liberté de penser, ils la concèdent aux autres et ne voudraient en rien les inquiéter dans leurs croyances. Ceux-là ne feront pas campagne avec les ennemis de la religion qui espèrent la déraciner en la forçant à vivre de ses seules ressources.

Il y a surtout, dans notre société telle que l'ont faite les changements fréquents de régime politique, des masses d'hommes qui vont tantôt à droite, tantôt à gauche, par un instinct irrésistible de liberté ou de conservation sociale. Ces Français-là ont soutenu tous les régimes: la Monarchie, l'Empire, la République. Mais ces Français entendent vivre tranquilles, sans qu'on amène à chaque instant de ces crises qui arrêtent le commerce, suspendant la prospérité ou la sécurité du pays. Si la séparation crée des difficultés, si elle soulève des antagonismes formidables, ils auront vite fait de passer du côté des adversaires du gouvernement.

Enfin, il y a un fort noyau d'hommes religieux qui sont prêts à accepter la République si la République respecte leurs sentiments chrétiens, mais qui, mis en demeure de choisir entre leurs croyances et un régime politique, n'hésiteront pas à sacrifier ce dernier plutôt que de trahir leurs croyances.

Il faut aussi considérer qu'il y a en France des partis politiques puissants, habiles, toujours en mouvement pour exploiter le moindre germe de mécontentement et qui, dans la question de la séparation, sauront se rapprocher de tous ceux qui, voulant le repos et la paix, sauront les attirer à eux pour leur communiquer leur détachement du régime actuel.

L'état de notre société ne comporte pas des mesures violentes, qui blesseraient la majorité des consciences, qui feraient naître des inquiétudes générales, qui auraient leur retentissement jusque dans le dernier hameau de nos montagnes.

La séparation de l'Eglise et de l'Etat serait une de ces mesures.

Les églises ou les temples ne sont pas aussi déserts qu'on se le figure. Catholiques, protestants, israélites tiennent à leur religion. Ils ne pratiquent pas toujours, ils affectent parfois de l'indifférence et même une tiédeur railleuse; mais viennent les grandes dates de la vie, une naissance, un mariage, une mort, et l'on appelle aussitôt le prêtre, le pasteur ou le rabbin. On ne veut pas que ces solennités s'écoulent sans une consécration religieuse. La présence de la religion paraît nécessaire pour donner à ses solennités toute leur grandeur ou pour en adoucir l'amertume. L'homme se meut dans l'idéal; c'est le rêve qui l'obsède, c'est la vision qui le console. Or, la religion est une grande et sainte poésie, un rayon de lumière au sein de nos ténèbres une espérance consolatrice au milieu de nos maux. La supprimer, autant vouloir déraciner les montagnes ou effacer l'éclat du soleil.

Toute une école de libres et généreux esprits affirment que la séparation de l'Eglise et de l'Etat n'implique pas la persécution des croyances religieuses, mais implique uniquement l'indépendance réciproque de l'Eglise et de l'Etat.

Rien de mieux, si on proposait une solution libérale, l'autonomie de l'Eglise et l'autonomie de l'Etat. Mais cette liberté complète ne tarderait pas à avoir des inconvénients, et les restrictions arriveraient vite sous un prétexte ou sous un autre.

L'Etat ne manquerait pas de prendre ombrage de la prospérité de l'Eglise; l'Eglise, à son tour, voulant accaparer tout l'homme, se plaindrait des exigences de l'Etat. L'Etat blâmerait l'Eglise de son esprit ardent, agressif, envahisseur. L'Eglise blâmerait l'Etat de perdre de vue les intérêts majeurs de l'âme humaine et de ne pas savoir quitter les horizons étroits des choses terrestres. Il y aurait conflit tous les jours et sur bien des points.

Pour ne citer qu'une seule question, pense-t-on que l'Eglise voulût se désintéresser de l'éducation de l'enfance et de la jeunesse? C'est là pour elle une question de vie ou de mort. Les enfants sont la pépinière de l'avenir. Elevés sous la discipline de la religion, ils deviennent plus tard des chrétiens fervents ou tout au moins honnêtes. Instruits dans les doctrines du matérialisme et de l'athéisme, ils ne préparent que des hommes hostiles au christianisme. De là le zèle de l'Eglise à revendiquer le droit d'élever les enfants et les jeunes gens.

D'un autre côté, l'Etat ne peut pas laisser croître à son ombre des générations qui feront, un jour ou l'autre, par leurs votes, la destinée du pays, sans savoir de quelles doctrines on les nourrit. Il réclame le monopole de l'instruction; il entend diriger les écoles; il veut y avoir la haute main. Qui apaisera le conflit?

L'Eglise dit; L'enfant m'appartient, parce que son père ou tout au moins sa mère m'appartient.

L'Etat réplique: L'enfant est à moi, c'est l'instrument de ma prospérité et de ma grandeur.

Avec l'alliance de l'Eglise et de l'Etat, la question reste délicate, mais non insoluble. Il suffit de bonnes lois équitables, libérales pour la résoudre. Avec la séparation, je défie qu'on la tranche sans porter atteinte à la liberté des pères de famille, sans qu'on tombe dans le socialisme d'Etat.

Pour nous résumer:

La séparation de l'Eglise et de l'Etat n'est point réclamée par l'universalité des citoyens, par les croyants et les non-croyants. Elle ne pourra donc pas être une mesure libérale, consentie par les deux parties. Elle aura l'air, quoi qu'on fasse, d'un acte arbitraire et oppresseur De là des suspicions, des conflits, des oppositions ouvertes ou cachées qui créeront aux auteurs de cette mesure des difficultés inextricables. Sous couleur de liberté de conscience, on n'aura proposé qu'un bouleversement irritant, une mesure chaotique, une de ces confusions qui rendent possibles les plus grandes crises sociales.

Une suggestion à 365 jours d'intervalle.

Dans le Mémoire qu'il a lu, en 1884, à l'Académie des Sciences morales et politiques, sur la *Suggestion dans ses rapports avec le droit civil et le droit criminel* M. Liégeois, professeur à la Faculté de Droit de Nancy, avançait que des suggestions pouvaient être données à un ou plusieurs jours, peut-être même à un ou plusieurs mois d'intervalle. Déjà, en effet, M. le professeur Bernheim avait donné à un sieur S.... des hallucinations, en vertu d'une suggestion faite soixante-trois jours auparavant; postérieurement à la publication de son travail, M. Liégeois obtint la réalisation d'une suggestion après cent jours; M. le professeur Beaunis arriva à un résultat analogue après un laps de temps ne cent soixante-douze jours. Enfin, le 12 octobre courant, M. Liégeois a vu se réaliser très exactement une suggestion qu'il avait faite le 12 octobre 1885, c'est-à-dire trois cent soixante-cinq jours auparavant.

Toutes les précautions convenables avaient été prises en vue d'assurer la sincérité de l'expérience. La suggestion avait été faite, en 1885, au jeune P. N...., déjà plusieurs fois hypnotisé. C'est un très bon sujet que M. Liégeois a présenté, au mois d'août dernier, à la section médicale du Congrès de Nancy de l'Association française pour l'avancement des sciences. Un secret absolu avait été observé par l'expérimentateur, et le sujet en question ignorait entièrement l'expérience dont il devait être l'objet.

L'ayant préalablement hypnotisé, M. Liégeois avait dit à P. N...., le 12 octobre 1885:

"Dans un an, à pareil jour, voici ce que vous aurez l'idée de faire: Vous viendrez chez M. Liébeault dans la matinée. Vous vous direz que vos yeux ont été si bien depuis un an, que vous devez aller le remercier, lui et M. Liégeois. Vous exprimerez votre gratitude à l'un et à l'autre, et vous leur demanderez la permission de les embrasser, ce qu'ils vous accorderont volontiers.

"Cela fait, vous verrez entrer dans le cabinet du docteur un chien et un singe savants, l'un portant l'autre; ils se mettront à faire mille gambades et mille grimaces, et cela vous amusera beaucoup. Cinq minutes plus tard, vous verrez entrer un bohémien suivi d'un ours apprivoisé; cet homme sera heureux de retrouver son chien et son singe, qu'il craignait avoir perdus. Et, pour divertir la société, il fera aussi danser son ours, un ours gris d'Amérique, de grande taille, mais très doux et qui ne vous fera pas peur. Quand il sera sur le point de partir, vous prierez M. Liégeois de lui donner dix centimes comme aumône, et vous les lui remettrez vous-même."

Le 12 octobre 1886, M. Liégeois s'était rendu chez M. Liébeault avant neuf heures. A neuf heures et demie, ne voyant rien venir, il était retourné chez lui et supposait que la suggestion faite un an auparavant ne produisait aucun effet. Mais le jeune P. N.... arriva à dix heures dix minutes; il adressa à M. Liébeault les remerciements dont l'idée lui avait été suggérée, et demanda si M. Liégeois ne viendrait pas. Celui-ci prévenu par un exprès, se hâta de se rendre de nouveau à la clinique de l'éminent docteur. A peine était-il arrivé que P. N.... se lève et vient lui exprimer les sentiments de gratitude qu'il avait déjà témoignés à M. Liébeault. Puis l'hallucination, jusque-là retardée par l'absence de M. Liégeois, se produit exactement dans l'ordre prévu: N.... voit entrer un singe et un chien savants qui se livrent à leurs exercices ordinaires; il s'en amuse beaucoup. Ces exercices terminés, il voit le chien s'avancer vers lui et faire la quête tenant une sébile dans sa gueule; il emprunte dix centimes à M. Liegeois et fait le geste de les donner au chien; enfin, il voit défiler, un bohémien qui emmène le singe et le chien. L'ours ne parut pas, et N.... ne songea pas à embrasser MM. Liébeault et Liégeois. Sauf ces deux épisodes, la suggestion avait été pleinement réalisée.

Ces faits se sont passés en présence de MM. le docteur Liébeault, Liégeois, professeur à la Faculté de Droit; D..., ingénieur civil à Paris; D..., chef de bataillon en retraite, et de quinze à vingt autres personnes, malades ou curieux.

L'expérience terminée, N.... se plaint d'être un peu "énervé." M. Liégeois l'endort du sommeil somnambulique pour le calmer et le remettre en parfait état. Pendant qu'il est ainsi endormi, il lui dit: "Pourquoi avez-vous vu tout à l'heure ce singe et ce chien? —Parce que vous m'en aviez donné la suggestion, le 12 octobre 1885.—Ne vous êtes-vous pas trompé d'une heure? —Je croyais vous avoir indiqué neuf heures du matin?—Non, Monsieur, c'est vous qui faites erreur: vous m'avez endormi, non sur le banc où je suis en ce moment, mais sur celui qui est en face; puis, vous m'avez fait aller avec vous m'avez dit de revenir dans un an à pareille heure; or, il était dix heures dix minutes, je suis arrivé tout à l'heure à dix heures dix minutes.—Mais pourquoi n'avez-vous vu aucun ours et ne nous avez-vous pas embrassés, M. Liébeault et moi?—Parce que vous ne m'avez dit cela qu'une fois, tandis que le reste de la suggestion avait été dit deux fois."

MM. Liébeault et Liégeois et toutes les personnes présentes furent étonnés de la netteté et de la précision de ces réponses, et l'expérimentateur avoua que les souvenirs du sujet hypnotisé lui semblaient très supérieurs aux siens propres en exactitude.

Au bout de dix ou quinze minutes, N...., est réveillé; il est en parfaite santé, il n'a aucun souvenir de ce qu'il a dit ou fait, en vertu de la suggestion de l'année précédente; il a également oublié ce qu'il vient de dire pendant le sommeil somnambulique. Aucune trace n'en subsiste [illegible]. Quant à l'état dans lequel N.... a [illegible] son hallucination et a fait les actes suggérés, il a paru de plus en plus à M. Liégeois qu'on ne pouvait le considérer comme étant l'état de veille normal; l'expérimentateur pense, au contraire,—et M. Liébeault partage sa manière de voir,—qu'il se produit en pareil cas une sorte de *condition seconde* analogue au cas de Félida X.... de Bordeaux, dont M. le professeur Azam a entretenu, il y a quelques années, l'Académie des Sciences morales et politiques. Ce serait donc, si l'on peut ainsi parler, une *condition seconde provoquée*; cette désignation paraîtrait aujourd'hui, à M. Liegeois, préférable à celle de *condition prime*, qu'il avait d'abord proposée dans son Mémoire lu à l'Institut en avril 1884.

L'ARMÉE ACTIVE ET LES MANUFACTURES D'ARMES DE LA FRANCE.—Au 1er janvier 1887, l'effectif réel de l'armée active de terre sera de 491,200 hommes, dont 12,500 affectés au service de l'Annam et du Tonkin.

C'est 4,672 hommes de plus à entretenir sous les drapeaux que n'en prévoit le budget de la guerre, qui s'élève, dans son ensemble, au total de 359,336,000 francs.

L'entretien d'un fantassin pendant un an est calculé sur le maximum de 440 fr. tout compris (solde, nourriture, habillement, campement, entretien des armes, etc.)

Dans un but d'économie, le ministre de la guerre accorde, chaque année, des congés aux soldats, dans la proportion de 8.50 0|0.

Pour réaliser l'économie qui lui permettra d'entretenir en 1888, les 4,672 hommes d'excédant, il sera obligé d'élever, en conséquence, cette proportion ordinaire des congés.

—M. le ministre de la guerre vient d'affirmer, une fois de plus, la nécessité de renforcer le matériel d'armement, à l'occasion d'une démarche faite, auprès de lui, par divers représentants de la Corrèze, ayant à leur tête M. de Sal, sénateur.

Ces délégués l'ayant remercié de la commande de 10,000 fusils à répétion, donnée à la manufacture de Tulle, le général Boulanger a répondu que toutes les fabriques d'armes étaient assurées de travail pour de longues années, la France se devant à elle-même de ne pas rester en arrière des progrès accomplis par les autres nations.

Le ministre attend donc, avec confiance, le vote, par les Chambres, des crédits qui leur seront prochainement demandés, pour l'accroissement de l'outillage.

BOITES DE POSTE.—Dans le conseil des ministres tenu, hier, M. le ministre des postes et télégraphes a été autorisé à déposer à la Chambre un projet de loi augmentant les dimensions des boites contenant des valeurs déclarées. Les dimensions sont élevées à 10 centimètres dans tous les sens. Les dimensions actuelles sont à 5 centimètres de hauteur, 8 centimètres de largeur et 10 centimètres de longueur.

Décédé, le 17 novembre 1886, à Carrollton, No. 171 avenue Carrollton, OCTAVE EDWIN DIET, âgé de 1 an 2 mois et 7 jours, fils du Docteur J. J. Diet et de Joséphine Rolling. Les amis des familles Rolling et Mandin sont priés d'assister à l'enterrement qui aura lieu aujourd'hui à 2 heures P. M.

MESSE FUNÈBRE.

Une messe funèbre sera célébrée samedi le 20 novembre, à 7 1|2 heures du matin, à l'église Ste Marie, (Archevêché) pour le repos de l'âme de feue Marie Joséphine Lebec, épouse de Marc Magendie. Les amis et connaissances de la famille sont priés d'y assister. 18 nov—2 f.

SERVICE FUNÈBRE.

Un service funèbre sera célébré vendredi le 19 novembre, à 8 heures du matin, à l'église St-Etienne, pour le repos de l'âme de feu BAPTISTE MOULEDOUS. Les parents, amis et connaissances de la famille sont priés d'y assister.
De la part de son épouse et de ses enfants. 17 nov—3f

MESSE FUNÈBRE.

Une messe funèbre sera dite jeudi, le 18 novembre, à 8 heures du matin, à l'Eglise Ste-Marie, (Archevêché), pour le repos de l'âme de feu, PASCAL SARTHOU. Les amis et connaissances de la famille sont priés d'y assister. De la part de sa veuve et de sa fille. Nov 14—4f

SERVICE FUNÈBRE.

Un service funèbre sera célébré vendredi le 19 novembre, à 7 1|2 du matin, à la Cathédrale St-Louis, pour le repos de l'âme de feu ALFRED GUÉRIN. Les amis et connaissances de la famille sont priés d'y assister.
De la part de son épouse. 14 nov—5f

C. LAZARD & Cie.
Avant de reprendre possession de notre ancien local, actuellement en voie de réparation, nous désirons écouler tout le stock bien assorti que nous possédons:
Vêtements pour messieurs, jeunes gens et enfants.
Chapeaux et lingerie de dessous aux mêmes prix réduits sans pareils depuis l'incendie.
Ne laissez pas passer cette occasion, car nous pouvons satisfaire tout le monde pour le goût et les prix. C. LAZARD & Cie., Marchands de vêtements, 27 rue du Canal.
24 oct—96 1 an—dim mar jeu sam

Mme EUG. JACOB,
Maison de Coiffure pour Dames.
CHEVEUX, PARFUMERIES FRANÇAISES, ARTICLES DE FANTAISIE.
Dessins de cheveux faits sur commande
17.....Rue Baronne.....17
7 nov—Sa Jeu Sam Dim

D. MERCIER'S SONS,
Les marchands renommés par la modicité des prix de leurs articles et la loyauté de leurs transactions commerciales.
Vêtements confectionnés, Chapeaux et articles de toilette pour messieurs et enfants.
Coin des rues Dauphine et Bienville, à deux ilets de la rue du Canal, 2me district.
24éc 85—☞—D Mar J—PP

Nous désirons que tout le monde sache que nous vendons le
GRAND MAGASIN DE
VÊTEMENTS CONFECTIONNÉS,
De feu Michel Lion,
$150,000
DE VÊTEMENTS FINS CONFECTIONNÉS,
Qui doivent être vendus pour clôre les affaires.
UN GRAND ASSORTIMENT DE
PARDESSUS,
Marqués à des prix réduits.
UN ASSORTIMENT COMPLET DE COSTUMES DE TRAVAIL.—VÊTEMENTS POUR JEUNES GENS ET ENFANTS.—AUSSI DES ARTICLES DE CONFECTION.
☞ LE PRIX N'EST PAS UNE CONSIDERATION.
Les installations de gaz, de magasin, coffre-fort, machine à boutonnières et machines à coudre à vendre.
MICHEL LION, 195, 197, 199 Decatur, coin Ste-Anne,
EN FACE DU MARCHÉ FRANÇAIS.
30oct—1m Sam Dim Jeu

PICKWICK CLUB BUILDING,
No 140 rue du Canal.
B. TREMOULET
Vend en gros et en détail VINS et LIQUEURS de toutes sortes, Comestibles de choix, etc.
Livraison à domicile 8 nov86—1anPP

Vin de Bordeaux,
A vendre par le soussigné, en débarquement du navire "Lincoln", de Bordeaux, deux cents barriques de Vin de la marque Château Bellevue si favorablement connue et provenant des caves de la maison P. Solin fils aîné de Bègles, Bordeaux.
LÉON QUEYROUZE,
Seul Agent pour les Etats-Unis d'Amérique. 18 nov—8f

ON demande — Un dessinateur (calqueur) pour prendre charge d'un département de calquage. S'adresser au New Orleans Worsted Store, 27 Bourbon. 18 nov—4f

NOUVEAU STOCK
PERSIENNES
Nouvellement reçues.
A. Brousseau Fils
23 et 25 rue de Chartres.
TAPIS
Anglais et Américains aux plus bas prix.
CORTICONE, TOILE CIRÉE, LINOLEUM.
Rideaux
Suisses, Nottingham, Madras et Turcomans.
RIDEAUX PORTIERES ET TRINGLES.
NATTES DE CHINE
De toutes sortes et des dernières nouveautés.
[illegible]

Vin de Saint Raphael
LE VIN DE SAINT RAPHAEL EST AMI DE L'ESTOMAC. C'EST LE PLUS RICHE CONNU EN PRINCIPES RECONSTITUANTS RECONFORTANT ET TONIQUES GOUT EXCELLENT. LA SIGNATURE ST. RAPHAEL EST RÉPÉTÉE SUR LA CAPSULE QUI RECOUVRE LA BOUTEILLE.
Dépôt à la Nouvelle-Orléans chez
PAUL GELPI & BRO.,
42 RUE DECATUR.
17nov—1m

ELKIN & CIE,
100......Rue du Canal......100
Invitent le public à venir examiner leurs dernières importations en
TAPIS
Velours Tournay, Moquette, Windsor,
TAPIS DE BRUXELLES.
—Aussi—
Moquettes, Velours, Body Brussels, Trois-plis et Ingrains.
Toiles cirées, Linoleums et Corticines Anglais.
RIDEAUX
Des derniers genres en Crête, Madras, Suisse et Nottingham.
Portières Turcoman et de Vienne,
Stores de fenêtres, Corniches, Flèches.
NATTES DE CHINE en grande variété.
RUGS ET TAPIS DE SMYRNE des meilleures qualités.
26oct86—1 an

COMPAGNIE D'ASSURANCE
LIVERPOOL
and LONDON
and GLOBE.
La plus grande Compagnie du monde contre l'incendie.
Plus de $35,000,000 de pertes payées aux Etats-Unis.
Toutes les pertes sont payées COMPTANT, sans escompte, aussitôt qu'elles sont justifiées.
Pertes payées pour l'incendie de Chicago - - $3,239,091.
Pertes payées pour l'incendie de Boston - - $1,427,290.
Directeurs à la Nouvelle-Orléans:
J. F. SHRODER, Chairman;
NEWTON BUCKNER, RODOLPH WOESTE, A. DELVAILLE.
HENRY V. OGDEN, Secrétaire Résident.
CLARENCE F. LOW, Assistant Secrétaire.
12nov 86—1an—V&C.

Demande de domestique.
ON demande immédiatement une bonne domestique de maison. S'adresser au No 278 de la rue Royale. 16nov—PP.

Chambres pour voyageurs.
Restaurant Nouveau Delmonico,
124 rue du Canal, 1er étage,
REMI & FAUCON, Propriétaires.
Prix modérés. Ouvert toute la nuit. Lunchs de premier ordre pour compagnies d'assurances, banques et autres corporations, à bas prix. Dîners pour familles et repas pour fêtes. Lunch pour les dames de 11 du matin à 1 de l'après midi.
14nov—1mois

BASILE BARES,
84 Rue Royale, N. O.
Facteur et accordeur de Pianos, et réparations en générale de Pianos et Orgues.
ANNONCE à sa nombreuse clientèle et aux Pianistes qu'il vient de recevoir de la maison Muller de Paris, des feutres, des Peaux, des draps, des Ivoires, ainsi que les célèbres cordes en acier et métalliques, de W. Smith & Son, de Warrington, Angleterre. Les ordres de la ville et de la campagne seront promptement remplis dans le plus bref délai.
Seul agent des célèbres Pianos de Gaveau, de Paris, avec le système en fer Breveté et médaillé pour la tenue de l'accord
8 nov—

FRAPART HOUSE
MANDEVILLE.
SOURCE FERRUGINEUSE.
Hôtel et Restaurant de premier ordre.
L'établissement s'élève sur les bords du lac, dans un endroit très pittoresque. Localité salubre. Bains et agréments de toute sorte, chambres vastes et bien aérées; cottages pour familles. Table de premier ordre et vins de choix.
6 juil—

Mme M. GOILARD,
17---RUE BOURBON---17
DE RETOUR DE FRANCE,
ANNONCE à ses clientes et aux Dames en général qu'elle a déballé ses nouveautés choisies par elle à Paris.
Chapeaux importés pour Dames et enfants, Lingerie, Confections, Etoffes pour robes, Ombrelles, Eventails, Corsets, Articles de fantaisie.
[illegible]

AU PUBLIC.
Réduction dans le Prix de la Lumière.
BUREAU DE LA COMPAGNIE DU GAZ DE LA NOUVELLE-ORLÉANS.
Nlle-Orléans, 16 septembre 1886
LA COMPAGNIE DU GAZ DE LA NOUVELLE-ORLÉANS prévient les personnes à qui elle fournit du gaz ainsi que toutes celles qui résident sur le parcours de ses tuyaux de distribution que, à partir du 1er octobre 1886, des taux d'ESCOMPTE ADDITIONNEL seront accordés à ses clients. EN OUTRE des 10 pour cent dont ils bénéficient déjà sur leurs comptes mensuels, quand ceux-ci sont réglés avec promptitude.
Dépense—1 ct. par heure pour chaque bec donnant une lumière équivalant à celle de 20 bougies, moins 10 pour cent d'escompte.
Escompte Additionnel:
Sur comptes mensuels de $ 1 à $ 5, 5 pour cent
Sur comptes mensuels de 5 à 15, 10 pour cent
Sur comptes mensuels de 15 à 25, 15 pour cent
Sur comptes mensuels de 25 et au-dessus, 20 pour cent
V. VALLOIS, Secrétaire.
17 sept—3m

SUCRIERS ET BRASSEURS.
BI-SULFITE DE CHAUX
De Bonnabel
1851.........1886
Constamment en usage par tous les PLANTEURS SUCRIERS en Louisiane et par tous les BRASSEURS du pays. Faites demander des circulaires. On peut toujours se procurer ma marchandise de MM. C. Ehiermann & Cie 22me rue et Avenue Scott, à St Louis aussi de Coolidge & Marcus, 241 rue Water, New York.
H. BONNABEL
32 rue Bienville,
Boite de poste 3197. Nlle-Orléans.
3oct—2m

ETABLISSEMENT DE
G. JAQUET,
JNO DUREL, Propriétaire.
44......RUE ST PIERRE......44
Avant toujours en magasin les marques bien connues de Tabac et Tabac à priser.
3 oct—2m—Dim4

Louis A. Chapotel,
Ferblantier, Plombier, Etc.
49 rue Bourbon, coin Bienville.
Les familles trouveront à mon magasin le plus vaste et le plus complet assortiment de Stoves de cuisine de tous genres, de poele de salon, dernier modèle, de batterie de cuisine et d'articles de ménage de toutes sortes à des prix défiant la concurrence. Réparation de stoves de cuisine et de toute article se rattachant à mon métier, exécutées avec soins et promptitude.
24 oct—1 m—Dim Mar Jeu

Mme E. TRIBOUT
Annonce à ses clientes qu'elle a transféré sa maison de couture du No 17 rue Bourbon au
No. 181 rue du Canal.
17oct—1m, Dim Mar Jeu

Bureaux de Levee Steam Cotton Press Company—Nouvelle-Orléans 10 novembre 1886—Avis est par le présent donné que l'élection annuelle pour Sept Directeurs, pour servir pendant l'année suivante aura lieu au No 167 rue Gravier, LUNDI, 22 novembre, de 11 heures A. M. à midi.
WM. S. E. SEVEY, Secrétaire.
11 nov—au 22, t l 2 j.

G. Léaumont,
Pharmacie homéopathique,
—Au coin des rues—
DAUPHINE ET DUMAINE.
Téléphone No 406. Nlle-Orléans.
8 août—1 an

R. SCHMUTZ,
Successeur de C. DUHAMEL,
OPTICIEN,
Maison établie en 1840.
124 --- Rue Royale --- 124
27oct—

PIANOS
—DE—
PLEYEL
—CHEZ—
Louis Grunewald,
18 rue Baronne et 127 rue du Canal.

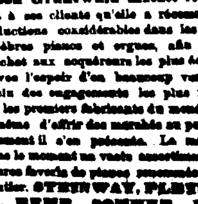

La maison Grunewald annonce respectueusement à ses clients qu'elle a récemment fait des réductions considérables dans les prix de ses célèbres pianos et orgues, afin d'en faciliter l'achat aux acquéreurs les plus économes; et, avec l'espoir d'un beaucoup vendre, elle a conclu des engagements les plus favorables avec les premiers fabricants du monde, la mettant à même d'offrir des marchés au public, comme rarement il s'en présente. La maison possède dans le moment un vaste assortiment de tous les genres favoris de pianos renommés dans le monde entier. STEINWAY, PLEYEL, KNABE, BEHR, SOHMER, FISCHER, FRANK et les meilleures orgues telles que CLOUGH-WARREN, SCHONINGER. Elle a aussi plus de cent pianos d'occasion, de tous les fabricants, qui seront vendus à moitié de leur valeur pour le comptant ou payable mensuellement, afin de faire place pour les nouveaux pianos attendus.
MUSIQUE en feuilles et INSTRUMENTS DE MUSIQUE de tous genres, un grand assortiment et aux prix les plus modiques.
CAHIERS, LIVRES de musique et tout qui est du genre. Soyez certain de visiter ce magasin avant d'acheter ailleurs; cela vous sera avantageux.
Louis Grunewald,
127 rue Canal
Et 18 rue Baronne, N.O.
[illegible]

Spectacles, Bals, &c.

Théâtre de l'Opéra Français.
RUE BOURBON.
FRÉDÉRIC MAUGÉ.........DIRECTEUR.
Ce soir! Ce soir!
Mlle Rosine Weyns! M. Darman!
Et la troupe d'opérette
—DANS—
Mme FAVART.
Places réservées chez Grunewald. Prix des Matinées: Admission 50 cts. sièges réservés 25 cts extra. 18 nov—1 f.

COLE'S CANVAS
COLISEUM!
S'ouvre aujourd'hui à midi.
Programme d'inauguration monstre.
CIRQUE ET MÉNAGERIE
SANS PAREILLES
—DE—
W. W. COLE,
Glorieux Hippodrome Romain
—ET—
"Wild West" du Dr. Carver.
Endossé par la presse, le clergé et les classes morales en général.
Deux représentations complètes journellement, jusqu'au et inclu le 21. Les portes s'ouvriront à 11 heures A. M. et à 7 heures P. M. Les représentations commenceront à midi et à 8 heures P. M. Prix d'entrée populaires.
17nov—

TEMPLE D'ART
Coin des rues Canal et Dauphine.
LA BATAILLE DE PARIS
Sera ouvert par requête spéciale jusqu'à nouvel ordre pendant les heures de la journée seulement.
Lectures toutes les heures.
Le plus grand et le plus vivant Panorama de Guerre qui ait été reproduit.
Les portes sont ouvertes de 8:30 A. M. à 5 P. M. tous les jours.
Admission.........25 cts
Enfants.........15 cts
5 oct—

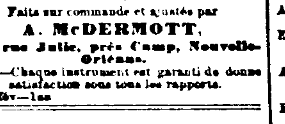

Bandages, Herniaires, Bretelles, Suspensoirs pour l'abdomen, Béquilles, Jambes et Bras Artificiels, Etc.
Faits sur commande et ajustés par
A. McDERMOTT,
141 rue Julia, près Camp, Nouvelle-Orléans.
N. B.—Chaque instrument est garanti de donner satisfaction sous tous les rapports.
24 fév—1an

DENTISTES.
A. MOROY,
Dentiste.
A transféré son salon au No. 75 de la rue Royale. 1er no—1 an
Extraction de dents sans douleur.
Les prix les moins élevés demandés à la Nouvelle-Orléans pour opérations par dentistes de premier ordre.
G. P. Maloney, Dentiste, D. D. S.
Bureau, 110 rue du Canal.
Entre St Charles et Camp.
Venez examiner mes modèles, vous informer de mes prix et vous faire exhiber ma Médaille pour travaux reconnus supérieurs.
25 août—
C. E. KELLS & M. VIET,
CHIRURGIENS-DENTISTES
No. 12 rue Dauphine, immédiatement après l'édifice formant l'angle de la rue du Canal.
Opérations tout genre du le ressort de leur art.
Pose de palais artificiels.

COMPAGNIE D'ASSURANCES
FACTORS' AND TRADERS'
49.........Rue Carondelet.........49
Capital.........$700,000
Surplus.........70,445
ED. A. PALFREY.........Président
R. M. WALMSLEY.........Vice Président
THOS. F. WALKER.........Secrétaire
Succursales:
M. W. A. Valloft, 5 rue Ste-Anne est autorisé à prendre des risques d'incendie pour cette compagnie.
T. F. WALKER, Secrétaire.
20aout—6m

Pectoral-Cerise d'Ayer.
Il n'y a pas de maladies aussi perfides dans leurs attaques que celles qui affectent la gorge et les poumons, et aucune qui ne soit aussi, négligée par la majorité des malades. Cependant une toux ou un rhume ordinaire négligé n'est souvent que le commencement d'une maladie mortelle. Le PECTORAL-CERISE a prouvé son efficacité par une lutte triomphante de quarante années contre les maladies de la gorge et des poumons; l'important est de s'en servir à temps.
Toux persistante guérie.
"En 1857 je pris un gros rhume de poitrine. Une violente toux s'en suivit et je passai de longues nuits sans sommeil. Je fus condamné par les médecins. En dernier ressort, j'essayai du PECTORAL-CERISE D'AYER, et bientôt après, mes poumons se dégagèrent, le sommeil, si nécessaire à la réparation des forces, me revint. Par un usage continu du PECTORAL j'ai obtenu une guérison complète et radicale. J'ai à présent 62 ans, je suis robuste et vigoureux, et c'est à votre PECTORAL-CERISE que je le dois; je puis dire en toute sincérité qu'il m'a sauvé la vie.
HORACE FAIRBROTHER."
Rockingham, Vt., 15 Juillet, 1882.
Croup—Écoutez une Mère.
"Pendant un séjour à la campagne, l'hiver dernier, mon petit garçon, âgé de trois ans, fut atteint du croup; sa respiration devint si pénible qu'il semblait près de mourir, il étouffait. Quelqu'un dans la famille suggéra l'emploi du PECTORAL-CERISE D'AYER, dont il y avait toujours un flacon dans la maison. Nous essayâmes à faibles doses, souvent répétées, et à notre grand joie, en moins d'une demi-heure, le petit malade respirait librement. Le docteur nous assura que le PECTORAL-CERISE avait sauvé la vie de mon chéri. Jugez de ma gratitude? A vous sincèrement,
Mrs. EMMA GEDNEY."
159 West 128th St., New York, 16 Mai, 1882.
Bronchites.
"Je souffrais depuis huit ans des Bronchites; en vain j'avais essayé de tous les remèdes possibles, quand l'idée me vint d'essayer le PECTORAL-CERISE D'AYER, une bonne inspiration, comme vous voyez, puisque je suis guéri.
JOSEPH WALDEN."
Byhalia, Miss., 5 Avril, 1882.
Il n'existe pas de cas où une affection de la gorge ou des poumons ne puisse être grandement soulagée par l'emploi du PECTORAL-CERISE D'AYER. La guérison est certaine quand la maladie est prise à temps.
PRÉPARÉ PAR
Dr. J. C. Ayer & Co., Lowell, Mass.
[illegible]

Spectacles, Bals, &c.

THEATRE ST. CHARLES
DE BIDWELL.
Commençant Dimanche, 14 Nov. 1886.
Matinées Mardi et Samedi.
Engagement de l'actrice accomplie
LOUISE BALFE,
Secondée par une forte troupe
Présentant avec succès la Comédie Drame, par John Harrison, Esq., intitulée
Dagmar.
LES PRIX D'ADMISSION SONT RÉDUITS.
Dimanche, 21 nov — Le grand Spectacle Drame ZOZO, The Magic Queen.
13nov—

ACADEMIE DE MUSIQUE
DE BIDWELL.
DIMANCHE, 14 NOVEMBRE 1886.
MATINÉES HABITUELLES.
MESTAYER-VAUGHN
WE-US-&-CO.
W. A. MESTAYER.
L'inventeur de la comédie burlesque.
THERESE VAUGHN,
La superbe Contralto
QUATUOR IDÉAL et les représentans de la troupe de comédiens et vocalistes en Amérique.
TOUT EST NOUVEAU
PRIX D'ENTRÉE RÉDUITS
Dimanche, 21 nov — SKIPPED BY THE LIGHT OF THE MOON. 13 nov—

GRAND OPERA HOUSE.
DIMANCHE, 14 NOVEMBRE,
Et tous les soirs durant la semaine,
BIDWELL'S
STAR DRAMATIC CO.
Osmond Tearle — Minnie Conway
Barton Hill — May Brookyn
Charles Wheatleigh, — Isabella Waldron,
Hart Conway, — Emma Maddern
Luke Martin, — Paulina Duffield,
Edgar Selden — Kate Stanley
Lewis Mitchell — Lizzie Harris
Junius B. Booth, — H. C. Brincker.
Little Alice Duffield
Donneront la pièce en trois actes de Sardou,
A SCRAP OF PAPER.
Matinées Jeudi et Samedi.
PRIX D'ENTRÉE RÉDUITS.
Dimanche, 21 nov—The MARTYR MOTHER.
13nov—

THEATRE EDEN,
40 et 42 rue Royale.
La semaine commençant le mercredi, 17 novembre
Première représentation de la désopilante comédie française, par notre troupe parisienne, intitulée
COCO BEL ŒIL!
NATALIE,
Le remarquable equilibriste Grec
Les artistes américains
HOWARD et ALTON.
Dans leur scène comique intitulée
THAT WIFE OF MINE (MA FEMME.)
Notre corps vocal parisien tous les soirs.
14 nov—

THEATRE FARANTA,
Coin des rues Orléans et Bourbon.
Cinq minutes de marche de la rue Canal
UNE SEMAINE SEULEMENT.
Pour la semaine commençant le lundi 15 novembre. Tous les soirs, jeudi, samedi et dimanche matinée
La Troupe de Comédie de
CHAS. GILDAY,
Avec la plus brillante soubrette d'Amérique
Mlle Fannie Beane,
Et une troupe d'artistes lyriques et dramatiques choisie avec soin dans la désopilante éxorbitante intitulée
A PIECE OF PIE (Morceau de Pie)
IN THREE SLICES (Divisé en trois)
Par ED. GILLESPIE.
Extra! Extra! La dernière sensation parisienne
The Vanishing Lady.
La plus surprenante et inexplicable illusion qui ait jamais présentée au public américain.
Première fois dans le Sud sera présentée en grand mystère.
Lundi 22 nov.—CARRIE STANLY COMBINATION 14 nov—

LEON QUEYROUZE,
"GROCER" EN GROS,
—Importateur de—
VINS ET LIQUEURS,
—Et marchand de—
Produits des Campagnes et de l'Ouest.
97 RUE DECATUR.

W. G. Coyle & Cie.,
CHARBON, COKE.
Fittsburg, Anthracite, Cannel et Coke Connelsville,
Les Planteurs, Fonderies, Familles et personnes faisant usage de charbon pour obtenir de la vapeur seront promptement approvisionnés aux prix du marché.
BUREAUX 47 RUE CARONDELET
CHANTIER: Sur la Levée, coin de la rue Race.
1er sept—6m—Dim Mar Ven

Institut Commercial
DE
Saint Aloysius,
Coin CHARTRES et QUARTIER,
Sous la direction des Frères du Sacré Cœur.
Le cours des études comprend toutes les branches commerciales des collèges de première classe.
Les langues française et espagnole y sont enseignées sans paiements supplémentaires.
On y reçoit les élèves de toute dénomination sans tenir compte de leurs opinions religieuses.
L'âge pour l'admission est de 7 à 16 ans.
N. B.—Pour plus amples informations s'adresser au
Frère Directeur de l'Institution.
5 nov—1m—dim jeu

CONSULAT DE FRANCE
—A—
LA NOUVELLE-ORLÉANS.
BUREAUX 195 RUE GRAVIER.
Ouverts de 10 h. du matin à 3 h. P. M.
Des renseignements sont demandés sur les personnes dont les noms suivent. En cas de décès ou d'absence, leurs amis sont priés d'en donner avis au Consulat.

1er Novembre 1886.

Aller les époux — Girard Jn François
D'Augeran les frères — Habert Mme Adeline Félicité
Barnier Prosper
Bax François — Kleine Auguste
Bendelé Alphonse — Labbé Jean Marie
Bernard les époux — Laffont Auguste Hippolyte
Beaudéan Louis
Boieldieu Jean Jacques — Labatre Léon
Bonnet Anthelme — Laterrade Pierre
Boudon Pierre — Levy George Pierre
Borne Eliza Vve Lefèvre ou Vve Forcade — Levy Pierre (2) — Leroy ou Le Roux
Bonnet Barthélemé Prosper — Menard Paul — Menuet Alfred
Charles Pierre — Michiels Alphonse Louis
Chas Léon — Oddon Martin François
Charreton — Pellecier Louis François
Crabos Jean
Cenac Esteban — René Henry
Cornier Ernest Albert — Ricourt Henri
De la Ronde de St Ci... nian ou de la Jhibaudière — Roche Clovis Alfred — Ruiné Jean
Drouet famille — Rousseau Victor
Dupuy Luper — Séré Pierre
Dupas Ernest famille — Séger Henri
Démange Pierre de — Sigoulet Jean Baptiste
Farraliou Lesen Jean — Tujague Emile Joseph
Grand d'Auvergne famille — Tujague Baptiste

LETTRES.

Luquet Charles — Rouzaud Jean
Mayonnave (abatoirs) — Lacré Joseph

N. B.—Afin d'éviter des retards dans la transmission des documents, j'invite les personnes qui ont à soumettre à mon visa des actes établis en Louisiane, en dehors de la ville de la Nouvelle-Orléans, à les faire certifier, préalablement, par M. Oscar Arroyo, secrétaire d'Etat de l'Etat de la Louisiane.
1er octobre 1886.
Le Consul Général,
Vte PAUL D'ABZAC.

Tirage de la Loterie de l'Etat de la Louisiane.
POUR LE 17 NOV., - CLASSE No 274
Tirage de 4 heures P. M.

42	45	55	10	25	56	41	27	22	50	70	18	23	8

Les tirages ci-dessus, publiés dans tous les principaux journaux, se font en public et jour ordinairement dans les salons de la Compagnie.
En témoignage nous apposons notre signature Ce 17 novembre 1886—4 heures P. M.
J. A. A. BOUSSEAU.
E. PILIE, pro tem.
Commissaires.
[illegible]